

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES BATIMENTS DE COLLECTIVITE



Public concerné : Elèves sortants de 3^{ème}



Le lycée participe à la procédure AFFELNET

Objectifs : Le titulaire du CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités est capable d'intervenir dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques), dans 3 domaines :

- Les structures fixes (gros œuvre, second œuvre, peinture, carrelage, papier peint).
- Les structures mobiles (ouvertures, mobilier.....).
- Les réseaux et appareillage concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Contenu des enseignements :

Au Lycée

Sciences et Techniques Industrielles..... 14,5h	Arts Appliqués 1h
Mathématiques et Sciences	Education Physique et Sportive 2,5h
Physiques..... 3h	Chef d'œuvre..... 3h
Prévention Santé Environnement 1,5h	Consolidation et Accompagnement
Français- Hist. Géo – E.M.C 3,5h	Personnalisé..... 3,5h
Langue Vivante..... 1,5h	

Diplôme de l'Education Nationale de Niveau V

Durée : 2 ans

Formation en Entreprise : 12 semaines sur les 2 ans

Les Débouchés après le CAP :

Poursuite des Etudes au LPP St Henri :

- CAP PAR (Peintre-Applicateur de Revêtements).

Ou l'Insertion professionnelle :

- Emplois dans les différentes collectivités : Communes, Hôpitaux, Clinique, écoles, immeubles,...
- Emplois dans le secteur Privé : Service de maintenance des entreprises ou des industries